

Zeitschrift: Générations : aînés
Band: 34 (2004)
Heft: 4

Artikel: Les seniors et le rail : les tarifs en hausse, les services aussi
Autor: Pidoux, Bernadette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les seniors et le

Les tarifs en hausse, les services

■ **Grands consommateurs de transports publics, trains et bus, les seniors ont parfois l'impression d'être un peu négligés. Face aux prix qui augmentent, ils se demandent quelle place leur réservent à l'avenir les CFF ou régies de bus. Tour d'horizon des entreprises qui disent aimer cette clientèle d'habités.**

Sur le quai de la gare, un groupe de seniors, sacs au dos, en tenue de montagne... Dans le wagon, un couple d'âge mûr, qui se rend à Martigny, pour voir une exposition à la Fondation Gianadda... La présence des seniors dans les trains est bien visible. Pourtant, les CFF n'ont pas de statistiques sur le nombre de passagers retraités qui utilisent leurs services. Normal: les seniors ne forment pas une catégorie particulière aux yeux de la régie fédérale. Au nom de la non-discrimination, les CFF ne pratiquent pas de tarifs

préférentiels pour les plus de 65 ans, à quelques rares exceptions près. A quelle sauce tarifaire les seniors sont-ils donc mangés ?

Demi-tarif pour tous

Première constatation: le prix du billet est le même pour tous, ne cherchez donc pas sur l'automate la mention senior...

Les Chemins de fer fédéraux ont misé depuis longtemps sur le demi-tarif, accessible au tout-public. Un vrai succès, puisque 2 millions

de Suisses voyagent ainsi à moitié prix. « Si les trains suisses peuvent être considérés comme chers à plein tarif, à demi-tarif, ils sont parmi les meilleur marché d'Europe », explique Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Un investissement de cent cinquante francs par an pour le consommateur, qui est rentabilisé en quelques trajets seulement. Quatre allers et retours Genève-Zurich en une année suffisent à amortir cet abonnement.

A noter que si les retraités n'ont pas de réduction individuelle sur ce prix de 150 francs, certains groupements d'ânés ont pu négocier de petits rabais pour leurs adhérents. Les membres du Mouvement des Aînés bénéficient ainsi de bons qui mettent le demi-tarif à 144 francs.

Le demi-tarif offre des possibilités que les utilisateurs ignorent parfois. Ainsi, les offres Railway, périodiques, proposent des loisirs à prix plus doux. Actuellement, Railway présente un programme de visite de la rétrospective du peintre Albert Anker à la Fondation Gianadda à Martigny, comprenant le train, le transfert en bus et le billet d'entrée avec un rabais de 20% sur le prix plein. Cette offre est valable jusqu'au 23 mai. Des excursions à ski, des séjours au Tessin figurent aussi au programme, au gré des saisons.

Rabais à l'étranger

Pour les détenteurs de l'abonnement demi-tarif et de l'abonnement général, une carte complémentaire intitulée RailPlus offre un rabais de 25% sur vingt-six chemins de fer européens. Cette carte s'achète au prix de 25 francs et reste valable une année. Elle est évidemment destinée à tous les possesseurs

Tout en transports publics

Paulette et Marc-Philippe Jaccard, habitants de Neuchâtel, sont des usagers fidèles des transports publics. Munis de leur abonnement général CFF, ils sillonnent la Suisse. Les voyages occupent une bonne partie de leurs loisirs.

« Nous aimons aller rôder à travers le pays pour une visite culturelle, rencontrer des amis, revoir des paysages ou simplement manger au restaurant », explique le couple en ajoutant: « Nous nous déplaçons si souvent que nous avons les horaires imprimés dans la tête. » M^{me} et M. Jaccard, âgés respectivement de 75 et 79 ans, font au minimum une grande excursion par semaine. Ils ne se contentent toutefois pas de rester dans un wagon de chemin de fer. Ils s'organisent pour faire chaque fois un peu de marche. Les déplacements donnent lieu à des rencontres

avec des connaissances ou avec des inconnus. « Les transports publics sont très conviviaux et il est facile de lier conversation. Nous connaissons aussi une partie du personnel », précisent-ils. Montana et Evian sont parmi leurs destinations favorites.

L'abonnement général leur permet d'emprunter divers moyens de transport et le tarif ne leur semble pas excessif. « Une voiture coûte beaucoup plus cher ! », s'exclame M. Jaccard qui en a possédé plusieurs mais a jugé plus prudent de s'abstenir de conduire depuis qu'il a pris sa retraite. Seul bémol à la fréquentation des transports publics: les déprédations de matériel. Le couple déplore les dégâts qu'il constate régulièrement un peu partout en Suisse.

A. G.

rail aussi

du demi-tarif et pas seulement aux personnes âgées.

Pour les seniors, qui peuvent bénéficier de rabais d'âge sur les compagnies étrangères, il peut être judicieux de se renseigner directement auprès de la SNCF ou toute autre compagnie. La SNCF a mis au point une carte Senior, valable dès 60 ans, au prix de 46 euros, qui permet de circuler à moitié prix sur tous les trains français, d'obtenir le 25% sur des voitures de location, sur des nuits d'hôtel ou sur des trajets en ferry.

L'abonnement général

Il existe plusieurs formules d'abonnement général (AG) et même une réservée aux seniors! La régie a concédé un petit avantage aux retraités (2150 francs par an au lieu de 2900, en deuxième classe). Les abonnés jouissent également d'un rabais de 25% sur les trajets à destination de l'Allemagne et de l'Autriche, lorsque le billet est acheté en Suisse.

Coûteux l'abonnement général? Oui, si l'on songe à la somme à déboursier chaque année, mais il faut savoir que l'AG comprend aussi les lignes de bus de nombreuses grandes villes suisses. Il y a donc un calcul individuel à faire: avez-vous besoin d'un abonnement de bus dans votre ville et combien vous coûte-t-il? Vous rendez-vous souvent dans une autre grande ville où vous devriez payer le bus? Circulez-vous fréquemment en train? Tout cela mérite réflexion et comparaison, surtout si vous pensez à renoncer à la voiture par exemple...

Pour les couples, la solution AG Plus Duo Partenaire propose au second membre du couple de ne payer que 1850 francs son abonnement général. Les détenteurs d'un

abonnement général sont 250 000 en Suisse, tous âges confondus.

Avec les petits-enfants

Récemment, les CFF ont fait un geste en faveur des grands-parents qui voyagent en compagnie de leurs petits-enfants. Il n'y avait jusque-là pas de solution intéressante, puisque la carte famille qui donnait la gratuité aux enfants accompagnés de leurs parents n'était pas utilisable par les grands-parents. L'offre grands-parents et petits-enfants est mal connue, aussi ne faut-il pas hésiter à la réclamer aux guichets. Il s'agit d'une carte journalière junior réduite que l'on peut obtenir, si l'on a un abonnement demi-tarif ou général.

Les aménagements

Les CFF ont l'obligation légale de tenir compte des personnes à mobilité réduite. Ce

sont parfois des personnes âgées, mais aussi des handicapés de tous âges.

Un centre d'appel (Call center Handicap, tél. 0800 007 102), ouvert tous les jours de 6 h à 22 h, renseigne gratuitement les voyageurs sur les meilleures solutions pour organiser un déplacement en train. Une aide à l'embarquement et au débarquement est organisée, si le voyageur n'a pas d'accompagnant.

Les infrastructures des gares et les trains eux-mêmes sont de mieux en mieux adaptés aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Des trains de plain-pied, comme les trains à deux étages qui circulent sur la ligne de Zurich, sont de plus en plus fréquents. «Les quais de gare sont en chantier pour être surélevés, ce qui permet un accès facilité aux nouveaux trains», note le porte-parole des CFF. Une amélioration qui touchera tous ceux qui, chargés d'une lourde valise à roulettes ou d'une poussette, désespéraient de monter dans un wagon...



Photo CFF

Les seniors sont de fervents adeptes des voyages en train à travers le pays.

L'insécurité

Sentiment subjectif et pas toujours très rationnel, la peur retient un certain nombre de personnes de voyager en train, notamment seules et surtout le soir. «Nous n'en sommes plus aux temps des attaques de diligences», commente Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. La situation est paradoxale, estime-t-il, puisque ce sont les personnes âgées qui éprouvent un sentiment d'insécurité, alors que les agressions visent presque exclusivement des jeunes ou le personnel des chemins de fer.

Dans ce domaine, les CFF ont pris plusieurs mesures. Les gares sont l'objet de rénovations, les passages souterrains mieux éclairés, les abris pour les voyageurs remis en état, les graffiti effacés. Dans le registre de la dissuasion, des patrouilles de la police ferroviaire ont été sérieusement renforcées depuis une année. Les CFF cherchent aussi à travailler à la source du problème de la violence et des incivilités, en engageant des «grands frères», de jeunes adultes chargés de discuter avec les adolescents de leurs comportements inadéquats. Il s'agit pour eux de faire changer les attitudes déplacées telles que fumer dans les wagons non-fumeurs ou poser les pieds sur les banquettes... Une campagne de prévention scolaire axée sur le fair-play a été entreprise dans certaines régions, pour réinstaurer le respect envers les contrôleurs, souvent pris à partie.

Dès ce printemps, des équipements de surveillance vidéo seront placés dans de nombreux trains. Il semble que ce genre d'installation fasse considérablement diminuer le vandalisme (de 80%, selon les CFF). Cet outillage dissuasif vise à faire baisser la note colossale liée aux déprédations, qui s'élève à 6,5 millions de francs chaque année. Un bouton rouge d'urgence sera également mis en place, afin d'appeler du secours en cas de problème. Les enregistrements vidéo ne seront conservés et exploités qu'en cas de délit.

Quant à la resquille, qui concerne toutes les tranches d'âge de la population, remarque le porte-parole des CFF, elle devrait être stabilisée par des amendes. «La physionomie de la gare évolue en fonction de la société, ce n'est pas un lieu pire qu'un autre», affirme M. Schmidt.

Restent les TGV Lyria qui, eux, demeurent difficiles d'accès avec leurs marches hautes et étroites. «Il ne faut pas hésiter à solliciter le personnel ferroviaire toujours présent sur le quai», répond M. Schmidt.

L'ouverture automatique des portes par simple pression sur un bouton est aussi destinée à faciliter la vie des voyageurs âgés, tout comme l'installation systématique d'ascenseurs dans les grandes gares.

Guichets électroniques

A propos des nouveaux services offerts par les gares, de nombreux seniors redoutent la disparition des guichets dans les petites agglomérations au profit des automates à billets. Des cours pratiques ont été dispensés dans le cadre de certaines associations d'aînés, mais l'achat de billets par le biais d'écrans tactiles peut encore rebuter les néophytes. «Pour tous les voyageurs qui planifient leurs déplacements, le système de la réservation téléphonique au 0900 300 300 est un bon système, puisque le billet de train est ensuite

envoyé par la poste au domicile de la personne», précise le porte-parole. Une opération qui n'est pourtant pas gratuite...

Les seniors ont parfois de la peine à encaisser certains changements, tels que le remplacement du trafic ferroviaire par un service de bus. C'est notamment ce qui va se produire prochainement entre Lausanne et Genève, où la mise en circulation d'une troisième voie ferroviaire va bouleverser les trains régionaux. Les gares de Gilly-Bursinel et Perroy vont ainsi être fermées, tandis qu'un service de bus sillonnera les villages, déposant les voyageurs dans de plus grandes gares pour poursuivre leur voyage en train. Va-t-on vers une suppression pure et simple des petites gares peu rentables? «Il est nécessaire de suivre l'évolution de la demande, constate M. Schmidt. Nous avons ouvert plusieurs gares comme celle de Sécheron ou Lancy-Pont-Rouge, parce qu'elles répondaient à un besoin.

» Pour les seniors, ce système de bus constituera un meilleur service, puisqu'il y aura plus d'arrêts, donc moins à marcher», ajoute-t-il.



Ce nouveau concept de mobilité, comme l'appellent les CFF, va-t-il produire l'effet espéré, c'est-à-dire une incitation à prendre les transports publics ou va-t-il déboucher sur une utilisation accrue de la voiture ?

Hausse des prix annoncée

Rail 2000 coûte cher. Une adaptation des prix des transports publics est donc prévue en décembre 2004... Encore en consultation, cette hausse soumise à enquête auprès de M. Prix toucherait d'abord les rabais de retour. Il n'y aurait donc plus de réduction en cas d'achat du billet aller-retour. Une augmentation des abonnements de parcours devrait se situer dans les 3%, l'abonnement général prendrait également l'ascenseur, à raison de 3,9% en moyenne. Mais ce sont surtout les cartes journalières qui subiraient une hausse de 7% pour la 2^e classe et 5% pour la 1^{re}. L'abonnement demi-tarif ne devrait pas connaître d'augmentation.

Bernadette Pidoux

Transports urbains: les seniors en majorité

Rumeurs d'augmentation, malaise à Genève où les retraités vont perdre leurs acquis: comment les régies de bus des grandes villes romandes envisagent-elles leurs relations avec les seniors ?

Au mois de février, l'initiative des Verts en ville du Locle, qui voulait instituer la gratuité des transports publics, a échoué devant le peuple. Peur de voir les impôts monter en flèche ? Souci d'éviter les déprédations contre des transports publics dépréciés ? Les usagers estiment légitime de payer au juste prix leurs déplacements. Juste prix, c'est-à-dire subventionné par l'Etat, les communes, mais jusqu'à quelle hauteur ? Les avis varient selon les villes, mais globalement toute nouvelle hausse suscite la grogne.

Genève: guerre des tarifs!

À Genève, entre seniors et transports publics, c'était presque une histoire d'amour, grâce à des tarifs avantageux, qu'il s'agisse des billets à la course, des cartes journalières ou des abonnements. Mais depuis le début de cette année, on frise la rupture, au point qu'à l'initiative de l'Avivo, un bon millier d'usagers sont descendus dans la rue pour revendiquer leurs droits perdus.

La raison de la grogne, c'est une hausse substantielle des prix, depuis que le tarif réduit n'existe plus, excepté pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif des CFF. L'augmentation se révèle tout particulièrement spectaculaire pour la carte journalière. De 3 francs, elle a fait un bond à 8 francs. C'est beaucoup, et même aux TPG, Xavier Farinelli, porte-parole pour Uniréseau, le reconnaît: «Ce que l'on peut regretter, c'est le cumul de deux situations. La mise en place du concept Uniréseau – soit l'unification des tarifs entre les CFF, les TPG et les Mouettes genevoises – a entraîné une hausse des tarifs. Parallèlement, après une dizaine d'années sans augmentation, les TPG ont revu leurs tarifs, ce qui était nécessaire, notre entreprise devant s'autofinancer à hauteur de 40%. Si ces deux événements n'étaient pas intervenus en même

temps, je pense que ces hausses auraient été mieux acceptées.»

À l'Avivo, on ne décolère pas, considérant que les seniors sont les premiers à faire les frais – c'est le cas de le dire – de la situation. Le principe dérange autant que les nouveaux prix. «La carte journalière a subi 166% d'augmentation, c'est énorme, relève Raoul Schrupf, porte-parole de l'office social de l'Avivo. Désormais, pour l'obtenir à un prix avantageux, tout comme pour bénéficier d'un rabais sur un ticket, il faut pouvoir s'offrir le demi-tarif CFF.»

Ce système Uniréseau semble avoir posé moins de problèmes dans d'autres cantons qui l'ont adopté. Raoul Schrupf l'explique par la spécificité genevoise. «Dans d'autres cantons de plus grande taille, les personnes se déplacent plus régulièrement en train à l'intérieur de leur canton. Il leur est donc plus naturel de prendre un abonnement demi-tarif CFF également valable pour les bus. En revanche, à Genève, les TPG assurent l'essentiel des transports dans le canton, par conséquent une petite minorité seulement de seniors, plus voyageurs, adoptent le 1/2 tarif CFF et le rentabilisent.»

Le mois à 45 francs

Pour que les aînés retrouvent leurs avantages passés, l'Avivo a lancé une pétition, qui devrait atteindre les 4000 signatures. Parallèlement, elle est intervenue auprès du gouvernement genevois, pour obtenir une remise en service du tarif réduit. Mais elle compte davantage sur une autre demande, faite directement auprès des TPG. «Ces derniers proposent l'instauration d'une carte temps libre pour les retraités bénéficiaires de l'AVS, au prix de 5 francs, valable de 9 h à 16 h, mais pas le samedi, explique Raoul Schrupf. En fait, les TPG veulent rentabiliser leurs lignes hors des heures de pointe, »



Photo CFF